

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 décembre 2023

N° CM18122023-11
CPG

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit du mois de décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 11 décembre 2023

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPALT, Mme E. RABILIER, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, M D. DOLÉ, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice

Excusés :

M F. RABAUD

Procuration à

M JC MARCHAND

Mme M. LERAY

"

M N. RIPALT

M P. BOUSSEAU

"

Mme L. VILLATEAU

M J. BALLAY

"

M D. DOLÉ

M JM BEAUFFRETON

"

M M. PRAUD

Secrétaire : Mme Elodie RABILIER

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE 2022 – RAPPORT SUR LE SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

VU l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la présentation, au Conseil Municipal, du rapport annuel sur le service des ordures ménagères établi par le Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères (SCOM) ;

CONSIDERANT l'exposé fait en séance ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2022 du service de collecte des ordures ménagères établi par le Service de Collecte des Ordures Ménagères (SCOM).

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Elodie RABILIER
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire